BUREAUX : RUE NAIN.

2 fr; Six mois, 23 fr; Un an, 44 f. LE NORD BE LA RANCE: Trois mois, 14 fr.: Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement sontinue, sauf avis contraire.

Annonces; 20 centimes la ligne Réclames: 25 centimes — On tratte à forfats. —

MONITEUR POLITIQUE, INDUS**TRIBL** ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Ro lle à Roubaix, 5 20,7 00,8 30 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10,05,11 15 Tourcomg à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17 12 17, 1, 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02 Mouseron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05 12 65, 8 21, 4 50,5 53, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 13, 11 24, 11 14, 17, 2 17, 1, 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02 Mouseron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05 12 65, 8 21, 4 50,5 53, 7 18

ROUBAIX, 24 JANVIER 1873

* CAPATRIC LINE CONTRACTOR OF THE PARTY OF T	the state of the s
BOURSE DE PAR	IIS .
DU 23 JANVIER	
40/0	54 >>
3 1/2	78 35
	86 67 1/2
Emprunt 1872	88 80
BD E DU 24 JANVIER	
8 0/0	53 95
= =/20	78 75
Emprent 1871	86 85
Emprunt 1872	88 90

LE TRAVAIL DES ENFANTS.

Il y a peu de questions qui intéres-sent plus directement la moralisation et le bien-ètre matériel de nos populations sent plus directement la moralisation et le bien-ètre matériel de nos populations manufacturières. Il n'y en a point qui aient été plus discutées et, jusqu'ici, plus mal étudiées et plus mal comprises. Elle a fait l'objet de volumineux mémoires adressés aux Assemblées délibérantes; les philanthropes l'ont distillée en de gros volumes très-émouvants, mais où il serait difficile de découyrur une idée ab-solument pratique. Somme toute, rien de satisfaisant n'a encore été fait. 'N'est-ce point d'ailleurs ce qui se passe le plus souvent? Quelqu'un signale un abus criant; on s'attendrit sur ce mai dont souffre le pauvre peuple ; des messieurs, désireux d'être utiles, mais encore plus désireux de devenir quelque chose, écrivent là-dessus des articles et des brochures qu'ils arrosent de larmes de erocodiles; ils vendent le tout le plus cher possible, et, quand, ému de tant de dévouement, le peuple les envoie à da Chambre avec mission de convertir en lois leurs excellentes intentions, ils s'empressent généralement de trouver

des raisons pour s'occuper de tout autre chose ou pour ne rien faire du tout.

Cette fois, il faut le reconnaître, le projet présenté par la commission dont M. de Melun est le président, porte la marque d'études sérieuses; on voit que ceux qui l'ont élaboré connaissent l'in-dustrie et les difficultés qu'ils auront à surmonter. La loi qui va sortir des délibérations de l'Assemblée apportera, il faut l'espérer, une amélioration réelle à la situation des femmes et des enfants employés dans les manufactures.

Cette loi sera le complément néces-saire de celle de 1841. A cette époque, on posa des restrictions quant à la du-rée et à la nature du travail. On voulut que l'enfant ne pût être livré à l'indus-trie avant l'age de 8 ans. Et l'on fit peser sur les patrons une certaine responsabilité, afin de les engager à traiter humainement ces pauvres petits êtres, condamnés si tôt au dévorant labeur

Ce n'étaitlà qu'un premier essai. On voulait sonder le terrain et préparer les voies à de nouvelles réformes. Des 1847, le 15 février, un nouveau projet de loi fut présenté à la chambre des pairs, dans le but d'étendre, d'une manière plus

libérale encore, les dispositions en vigueur, et d'y astreinure, sans distinction, toutes les manufactures, usines, chantiers et ateliers. Ce projet, longuement élaboré par la chambre des pairs, fut adopté le 22 février 1848.

La Révolution, qui survint le surlen-demain, rejeta la nouvelle loi dans l'ombre. Nous trouvons bien, en 1850, une délibération du conseil général des manufactures et du commerce, et, en 1851, un projet de loi présenté par la commission d'assistance. Mais rien de tout cela n'aboutit. En 1855, le gou-vernement impérial reprit l'examen de la question et présenta, en 1858, au Conseil d'Etat, un projet plus restreint tendant à assurer l'exécution pure et simple de la loi de 1841. Après des attermoiements desquels aucune décision, ne sortit, le projet fut repris, en 1867, sur des bases plus larges, par M.de Forcade La Roquette. On ouvrit alors une enquête, on prit l'avis des Conseils généraux des départements et des Chambres du commerce et de l'industrie, on étudia les législations étrangères, et l'examen d'un vaste système de protection fut soumis à l'élaboration du Conseil d'Etat. Mais présenté au Sénat, sous le ministère de M. Plichon, le 28 juin 1870, à la veille même de la déclaration de guerre, le projet du Conseil d'Etat n'eut point de suite. L'année dernière, des membres de

la majorité conservatrice en ont repris l'initiative, et leur projet, adopté en première lecture, est revenu en discus-sion dans, la séance d'avant-hier. Un député du Nord, M. Jules Leurent, a prononcé à cette occasion un discours irès-remarquable ettres-intéressant, qui amènera probablement une modifica-tion importante dans le projet de loi. M. Leurent demande qu'aucune exception ne soit faite entre les enfants travaillant hors on dans la famille: il vent aussi, et nous l'en félicitons, que l'entrée des ateliers soit interdite aux enfants avant l'àge de douze et même de treize ans. Le projet met huit ans, avec des con-ditions d'heures. Le député de Tourcoing a dit fort judicieusement que ces conditions ne seront pas plus observées dans l'avenir qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. Ne pouvant faire travailler leurs enfants, les parents n'auront aucun intérêt à les retirer de l'école avant l'âge de douze ans. Les enfants pourront donc recevoir une instruction primaire plus complète. Leur moralité et leurs forces physiques y gagneront. Ils pourront alors suppor-ter le travail de douze heures, et apporter à leur famille le produit d'un salaire

plus rémunérateur. M. Leurent a développé cette thèse avec son merveilleux talent d'orateur d'affaires et l'autorité que lui donnent ses vastes connaissances et son expérience. Son discours doit être lu en entier; nous le reproduisons aujourd'hui.

Cédant aux observations qui lui ont été présentées, la Commission à promis de se livrer à un nouvel examen de l'article premier de son projet de loi dont l'Assemblée reprendra probablement lundi la discussion. ALFRED REBOUX.

La note publiée par le Courrier de France et démentie par les Débats a remis au jour la question de l'évacuation du territoire. Nous lisons à ce propos dans le Français:

« On se demande quand aura lieu au juste la complète évacuation du territoire. Il pa-rait certain que cette évacuation est l'objet des préoccupations du gouvernement, et l'on croit qu'il ne serait pas impossible qu'il ne réservât sur ce point quelque surprise à l'opinion. Le journal Nord-Est assure que le ministre de la guerre aurait avisé les offi-ciers du génie résidant à Sedan, de ne point arrêter leurs comptes fin décembre dernier, comme cela se pratique d'ordinaire, mais d'attendre la fin de l'occupation, qui aurait alors lieu avant la fin du premier semestre de la présente année.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 23 janvier.

Les journaux ont publié des renseignements inexacts sur la visite faite par M. de Falloux à M. Thiers. Pendant le récent et court séjour de M. de Falloux Versailles, quelques-uns de nos amis de la droite ont insisté pour que, dans le moment où MM. Lucien Brun et Ernoult, d'accord avec MM. de Broglie, de Cumont, de Larcy, cherchaient un terrain de conciliation avec le Président, le refus de M. de Falloux d'aller voir M. Thiers aurait pu donne lieu à de fa-cheuses interprétations. Il se confirme que dans l'entretien de M. de Falloux avec M. Thiers, celui-ci a tenu un langage très-nettement et très-chaleureusement conservateur. M. de Falloux a très-vivement pressé M. Thiers de donner aux sentiments qu'il exprimait la sanction d'actes formels. Cette indispensable sanction, la majorité scule peut l'obtenir ou l'imposer, mais à la condi-tion d'une forte unité et de la discipline dans la conduite parlementaire.

Le Journal des Débats et toutes les autres feuilles officieuses et radicales se donnent beaucoup de mal pour rétablir le gouvernement personnel sur la tête de M. Thiers. Ces journaux ne cessent de répéter que, sans l'intervention de M.Thiers dans les débats de la Chambre, les ministres scront impuissants à défendre la politique du gouvernement et les affaires de l'État. Or, ce sont les mêmes journaux qui nous vantent le triomphe de M: Jules Simon dans la discussion relative au Conseil de l'Instruction pu-blique! Ils prétendent que c'est surtout dans les débats sur la politique exté-

rieure que la présence de M. Thiers est indispensable. Alors, à quoi sert donc un ministre des affaires étrangères? Le fait est que le système préconisé par les officieux et les radicaux ne peut aboutir qu'a mettre, dans le ministère, de simqu'à mettre, dans le ministère, de simples comparses qui puissent toujours dire: Amen la toutes les résolutions de M. The s. Voilà précisément ce que la majorité de la Commission des Trente ne veut pas laisser s'établir plus long-temps. Elle vise à organiser enfin une véritable responsabilité ministérielle qui permette à la souveraineté de l'Assemblée de s'enercer efficacement et librement, sans être obligée, en atteignant la responsabilité du chef de l'Etat, de jeter l'inquiétude et le trouble dans le pays. Est-ce que la majorité de la Commission des Trente, par cette politique, pays. Est-ce que la majorité de la Com-mission des Trente, par cette politique, ne se montre pas plus amie de la Répu-blique que les républicains eux-mêmes? On lit dans le Journal de Paris: « Les feuilles radicales et bonapartistes af-fectaient naguère de regarder comme

impossible un rapprochement entre les deux branches de la maison de Bourbon. Il y a quelques jours à peine, un journal bonapartiste allait même jusqu'à dire qu'on verrait bien, à l'occasion du 21 janvier, que le rapprochement en que stion était une chimère. Aujourd'hui, le même journal syvant que ses prédictions même journal voyant que ses prédictions n'ont pas été jus tifiées, se tire d'affaire en disant : « qu'il n'y a rien à opérer pour l'ordre et pour la sécurité dans l'avenir, de ce qu'il appelle, avec un sentiment exquis des convenances « une réunion d'imentissants. Mais le dépit sentiment exquis des convenances a une réunice d'impuissants. » Mais le dépit qui diete ces paroles à la famille bonapartiste dont il s'agit prouve assez qu'elle n'a pas elle-même une grande confiance dans la soreté de ses prédics'en tirent par des injures, que nous croyons parfaitement superflu de rele-

Hier, dans la conférence de la commission des pétitions avec le président, au sujet du prince Napoléon, on s'est' heaucoup amusé de la malice de M. Thiers, quand il a raconté que le prince avait passé la frontière avec une dame; j'ignorais totalement, a ajouté le pré-sident, que ce fut avec la princesse Clotildé.

La police avait signalé, dit-on, cette dame comme une des hétaïres dont il a été beaucoup question dans ces derniers

On annonce que M. Louis Veuillot va publier prochainement, dans l'Univers, d'importants articles sur le temps présent.

Comme les questions d'impôtsjouent, plus que jamais, un grand rôle dans nos affaires, on lira avec profit une brochure que vient de publier sur les nou-veaux impôts, chez Paul Dupont, M. Sancholle, ancien fonctionnaire supérieur du miujstère des finances. Il donne la nomenclature, l'analyse et la quo des droits ou tarifs applicables à chaq d'eux, et il fait précèder cette liste quelques considérations financières de l'ensemble du budget de 1872 1873. Cet écrit est d'une incontesta utilité pratique. Que de gens ignorces questions, qui intéressent tout monde.

utilité pratique. Que de gens ignices questions, qui intéressent tout le
monde.

M. Sancholle n'est pas partisan des
impôts nouveaux. Il eut mieux valu,
selon lui, s'en tenir aux anciens en les
augmentant; mais ajoute-t-il, puisqu'ils
existent en vertu d'une loi, il ne nous
reste qu'à les payer régulièrement. Ne
perdons pas de vue, dit-il encore, que
si depuis 80 ans, tant de gouvernements
sont tombés dans notre malheureuse
patrie, c'est pour n'avoir pas su faire
respecter l'autorité de la loi par des
hommes dont la vie politique n'a été
qu'une révolte constante contre elle.
M. Sancholle a eu raison d'adopter
l'ordre alphabétique pour la nomenolature. L'ordre logique n'est bon que pour
les hommess péciaux. La masse du public
veut arriver aux renseignements par le
plus court chemin possible.

Malgré la diminution de l'escempte à
Londres et à Berlin, notre Bourse a été
aujourd'hui dans d'assez mauvaises dispositions, par suite des retards dans un
arrangement entre la commission des
Trente et M. Thiers.

Les sociétés financières bonapartistes
ont décidément du malheur. On annonce la faillite d'une grande société
fondée dernièrement et dirigée par un
cerivain bieu connu de la presse impérialiste.

DE SAINT-CHERON.

écrivain bieu connu de la presse rialiste. DE SAINT-CHERO rialiste.

Nous ne serons pas les premiers à faire remarquer que Pir IX, dans es allantions, trouve si bien le mot du moment qu'il est difficile de n'y pas voir une inspiration surnaturelle.

Pendant que les députés de la France étaient si laborieusement occupe à replâtrer l'édifice lézardé et vermoulu d'l'instruction publique, et que la majorité se lnissait si bien rouler par les roueries de M. Jules Sumion, le Souverain Pantis adressait à quelques fidèles réunis autour de sa personne les paroles suivantes qu'on ne saurait trop admirer:

Les puissants de la terre, a dit Sa Saintelé, ne veulent pas seulement détruire tout ce qui appartient à l'Eglise. mais aussi tout ce qui touche à la morale; ils prétendent s'emparer de l'enseigne-

mais aussi tout ce qui touche à la moraie; ils prétendent s'emparer de l'enseignement et des âmes de la jeune génération; ils veulent que la jeunesse soit instruite et élevée selon leur caprice. Mais je leur rappelle une vérité incontestable lorsque je dis : Ce même Jesus-Christ qui a enjoint aux peuples de respecter les hommes à qui il a décerné la puissance, a donné cet ordre à l'Eglise, à ses ministres : Ile, docele omnes gentes. — Ces tres: Ile, docele omnes gentes. — Ces paroles, il ne les a adressées ni aux Rois, ni aux Empereurs, mais à l'Eglise. C'est à elle qu'il a donné la mission d'instruire tous les peuples, ce sont ses ministres

FEUILLETON . U JOURNAL DE ROUBANA DU 25 JANVIER 1873

- 50 -

LES HOUILLEURS DE POLIGNIES

XVII

La récompense du succès (Suite)

Du reste Topfer n'était pas le seul qui voulût prêter son assistance pour le Léonard avait électrisé les borains ; tous maintenant brûlaieat d'envie de se distinguer. Mais il y avait à peine assez de place dans la cavité pour deux hommes, et Topfer, réduit à l'inaction, dut se borner à éclairer son camarade, tandis que celui-ci manœuvrait péniblement le

Cependant l'inconnu qu'on voulait délivrer avait interrompu ses plaintes, et pare issait écouler ces voix humaines qui se fuisaient entendre si près de lui. Il reprit d'un ton plus ferme et plus accentué:

« Continuez ainsi je me sens sou-lagé Mais qui êtes-vous donc, vous i venez à mon secours? » Léonard, absorbé par son rude tra-

vail, ne pouvait parler : ce fut le vieux

vail, ne pouvait parler : ce lut le vieux porion qui répliqua :
« Il y a d'abord M. Léonard Et puis moi, le père Topfer.
— Léonard ! répéta l'inconnu qui sembla violemment agité malgré ses souffrances ; il n'a donc pas été écrasé dans la nouvelle Royale, avec Van

M. Van Best et Léonard sont sains et saufs, grâce à Dieu Ah çà ! qui es-tu toi-mêthe ? Au lieu de répondre à cette question.

on poussa un effroyable blaschème, suivi aussitôt d'un douloureux soupir. • C'est ce vaurien de Grand-Léopold,

dit Topfer ; j'ai reconnu sa voix. - Qu'importe ! répliqua Léonard ; il est endanger

Et il continua de faire jouer la manivelle du cric; mais sans doute il détermina quelque nouveau tassement dans les matériaux, car Grand-Léopold poussa des cris horribles et reprit d'un

« Arrélez.... J'étouffe.... Brigands! vous voulez donc m'achever?

Léonard ne savait plus comment soulager le malheureux qu'il ne p uvait voir et dont il ignorait la situation réelle. Il se bâta de tourner le cric en sens contraire ; cette manœuvre, au lieu de faire cesser les souffrances du maître soudeur, parut les rendre p'us insuppor-tables encore. Ses clameurs devincent si bruyantes qu'on les entendait au loin dans la galerie de roulage.

« Au seconrs ! criait Grand-Léopold avec égarement; on me tue.... A moi, les borains! Me laissera-t-on mourir ainsi?.... A moi, les amis! on m'assas-sine!... C'est un complot des riches.... Ils se sont tous réunis contre moi! Au secours!

- Hum! murmura le vieux Topfer, la tète déménage.... Le pauvre homme est bien maled : | » Léonard veuait de sixer le cric dans

la position qq'il supposait la plus favora-ble au maître sondeur et cherchait dans son imagination quelque moyen de salut plus efficace. Les souffrances de Grand-Léopold ne diminuaient pas sans doute, car bientôt il reprit d'un ton étrange : « Ah ! l'on m'avait bien dit que la Vierge-Noire se vengerait! Elle sauve

les dévots stupides, et pourtant ce bloc de houille est là; il étend ses bras pour me serrer la gorge.... Il m'étrangle ! Délivrez-moi donc, vous autres !... Vierge-Noire, laisse-moi.... Ne me re-garde pas avec tes yeux qui ressemblent aux trous d'une fournaise !... Oh 1 si j'avais les mains libres!... Elle est tou-jours là.... Va-l'en donc, vilain bloc de houille!... Il m'étreint, il m'entraîne.... Je veux.... mille démons! Ah! ah!

La voix s'éteignit. Au même instant, on entendit un craquement, et la tige de fer du cric se rompit sous l'effroyable

pression des masses supérieures, Léonard voulait encore faire usage de l'instru-ment brisé; Topfer lui dit avec tristesse: « C'est inutile, monsieur ; l'homme vient d'être complètement écrasé. » Léonard n'était pas convaincu et il appela Grand-Léopold plusieurs fais ;

il ne recut aucune réponse, les gémissements même avaient cessé.

« Tout est fini, monsieur, et bien fini pour celui-ci, reprit Topfer; mais peut-ètre en est-il d'autres qui ont aussi besoin de secours.

— C'est juste, dit Léonard; Antoine

se trouve peut-ètre dans la même situa-tion: cherchons-le bien vite.

Il se décida enfin à quitter ce couloir où l'en pouvait d'une minute à l'autre sondeur. Quant pâle, épuisé et les mains ensanglantées, il revint dans la galerie de roulage, tous les borains étaient à genoux, priant pour leur camarade dé-funt. Ils avaient entendu les discours tenus par Grand-Léopold pendant sa cruelle agonie, et disaient avec terreur: « Il avait insulté la Vierge-Noire, no-

tre patronne : la Vierge-Noire s'est ven-

Van Best ne pouvait se défendre d'un véritable sentiment d'admiration pour le

dévouement du jeune houilleur.

« Ma foi! tu n'es pas peur de la mort, lui dit-il; et si tu savais mieux tenir en bride tes solles idées.... Mais au fait, ajouta-t-il aussitôt en songeant à ses griefs nombreux contre le conducteur de

travaux, c'est par la faute que celte ca-tastrophe est arrivée; no devais-tu pas risquer quelque chose pour sauver les victimes de ton imprudence?

—Vous avez peut-être raison, monsieur Van Best, répondit Léonard ; aussi permettez-moi de tenter la chance d'un autre côté.... Courons maintenant aux tailles d'en haut. »

Et il gagna la galerie montante, suivi un grand nombre de mineurs et de d'un grand nombre Van Best lui-même.

La justification

On scruta minutieusement tous les Vierge-Noire. On y retrouva bien la chaussure et la lampe éteinte d'Autoine; mais ces objets n'avaient aucun signe distinctif qui pût faire reconnaître leur propriétaire. Léonard ne se décourageait pas; il marchait le premier avec une ardeur tébrile, et tolle était sa préoccupation qu'il faillit rouler dans le gouffre nouvellement ouvertà l'extrémité de la galerie.

S'étant enfir apparent du dans all Vierge-Noire. On y retrouva bien

S'étant enfinaperçu du danger, il s'arrèta et se mit à étudier les changements qui venaient de s'opérer en cel endroit. Une particularité attira d'abord son ettention : c'était la marque très apparente d'un coup de mine sur la roche, au bord du puits des Echelles. D'autre pert, une légère fumée, à odeur sulfu-